NOVEMBRE 2021

Le journal
COMMENTRY MONTMARAULT NÉRIS
COMMUNAUTÉ

COMMENTRY MONTMARAULT NÉRIS COMMUNAUTÉ

N° 5

ÉCONOMIE

DES ZONES D'ACTIVITÉS VALORISÉES | PAGE 4

UN NOUVEL HÔTEL POUR LES ENTREPRISES | PAGE 5

Édito

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ACTIVE SUR TOUS LES FRONTS

Depuis une bonne année et l'installation du nouveau Conseil communautaire en juillet 2020, nous ne sommes pas restés les deux pieds dans le même sabot ! Tant les élus de l'exécutif que les commissions n'ont pas chômé.

Pour prendre soin de vous, la Communauté a mis en place un transport à la demande gratuit pour emmener les plus de 75 ans dans les centres de vaccination. Bientôt, c'est une mutuelle santé territoriale qui sera proposée à celles et ceux qui en ont besoin.

Pour **développer l'économie et l'emploi**, une douzaine d'entreprises sont subventionnées pour leurs constructions d'immobilier. Première compétence de la Communauté, les zones d'activités économiques sont aménagées : Grand Champ à Montmarault, Magnier à Chamblet-Néris-Malicorne, Campus de la Folie à Néris... Sur ces zones, en 2022, la signalisation sera mise à jour et l'éclairage public renouvelé 100% en LED (plus de 200 candélabres). 12 hectares de terrain des zones d'activités ont été vendus à 7 porteurs de projets qui investissent chez nous pour se développer.

Pour **aider toutes les communes**, la Communauté a pris la compétence du financement du Service Départemental d'Incendie et de Secours (les pompiers). L'augmentation de la contribution est désormais assurée par la Com' Com', les communes ne dépenseront pas un euro de plus. De même, les études des projets de revitalisation des centres-villes et centres-bourgs sont portées par la Communauté, ainsi que le poste de la cheffe de projet « Petites Villes de demain ». Afin de développer le numérique, c'est encore la Com' Com' qui a recruté un conseiller numérique, qui finance désormais les bornes wifi sur les espaces publics, qui met en place l'application mobile d'information de la vie des communes « IntraMuros ».

Pour **structurer le territoire** en équipements utiles à tous, la Com' Com' est passée en mode « action » : construction d'une maison de santé à Cosne, d'un hôtel d'entreprises à Montmarault, d'une résidence seniors à Doyet, réhabilitation de l'ancien collège de Bézenet en Accueil de Loisirs pour les jeunes.

Pour **agir en faveur du climat et de l'environnement**, la Communauté a adopté son Plan Climat Air Énergie Territorial, son contrat territorial Œil/Aumance et lance un Atlas de la Biodiversité.

Pour **renforcer ses actions et services**, notre Communauté consolide ses accueils petite enfance et jeunesse, l'équipement numérique éducatif des écoles, le portage de repas à domicile, les aides à l'amélioration de l'habitat, son attractivité touristique...

Bref. En un mot comme en cent, vous pouvez compter sur Commentry-Montmarault-Néris Communauté, ses élus et ses services pour améliorer notre vie quotidienne sur notre territoire !

Claude RIBOULET
Président du Conseil Départemental
Président de la Communauté de Communes

SOMMAIRE

- **ÉDITO** *p.2*
- **COMMERCE ARTISANAT** *p.3* - COVID La Communauté de communes à vos côtés
- **ÉCONOMIE** *p.4, 5* - Des zones d'activités valorisées / Un nouvel hôtel pour les entreprises
- **ENVIRONNEMENT** *p.6* - Participez à l' Atlas de la Biodiversité Communautaire (ABC) / Contrat territorial Œil-Aumance : ça coule de source
- **TOURISME** *p.7, 8, 9* - Un office de tourisme à l'échelle du territoire / Taxe de séjour / Pepit à Cosne : A vous de jouer !
- **CULTURE** *p.10* - La ludothèque se développe / Ateliers d'enseignements artistiques
- **ENFANCE JEUNESSE** *p.11* - L'accueil de la petite enfance
- **VIE DES COMMUNES** *p.12, 13* - La Communauté de Communes s'engage pour ses centres-bourgs / Fonds de concours / IntraMuros
- **SOCIAL** *p.14* - Portage des repas à domicile / Projet de mutuelle intercommunale
- **DROIT D'EXPRESSION** *p.15*

Le journal Commentry Montmarault Néris Communauté
Magazine de la Communauté de Communes Commentry Montmarault Néris, 22 Avenue Marx Dormoy 03600 COMMENTRY - Tél. 04 70 09 77 20. cmnc@cmnc03.fr / www.cmnc03.fr - Directeur de la publication : M. Claude Riboulet, Conception, réalisation : XXI communication (03), Photographies : © Services CMNC ©Mairies de Bizeneuille, Colombier, Durdat-Larequille ©CEN Allier- R. Deschamps ©SC Ville de Montluçon ©AdobeStock. Tirage : 15 000 exemplaires.

COVID LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES À VOS CÔTÉS

LA COMCOM A MIS EN PLACE PLUSIEURS DISPOSITIFS POUR AIDER COMMERCES ET ENTREPRISES FACE À LA CRISE LIÉE À LA COVID-19.

OPÉRATION CHÈQUES CADEAUX

À travers l'opération « chèques-cadeaux », CMNC, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Allier (CCI) et l'Office de Tourisme Intercommunal, a soutenu la consommation auprès des commerçants et artisans de ses 33 communes.

En deux temps, au printemps puis en juillet août, 7 800 chèques cadeaux ont été mis en circulation avec près de 140 commerces partenaires. Utilisables auprès d'eux, ils permettaient de participer à la vie des commerces locaux tout en gagnant du pouvoir d'achat.

Achetés 12 €, ils avaient une valeur faciale de 15 €, la ComCom prenant en charge les 3 € de différence, soit au total 23 400€ financés.

FONDS D'URGENCE COMMUNAUTAIRE POUR LES ACTIVITÉS COMMERCIALES ET ARTISANALES

Un principe d'aide a été voté en juin 2020 pour venir en aide aux activités commerciales et artisanales ayant été dans l'obligation de fermer pendant les périodes de confinement et post-confinement.
Cette aide devait permettre aux entreprises de maintenir leur capacité d'investissement.

Étaient éligibles les remboursements d'emprunt, de matériels nécessaires à l'exploitation du commerce et/ou de consommables primordiaux...

- 93 dossiers traités depuis octobre 2020
- 14 communes concernées
- 74 900 € versés par la Communauté de Communes

UN CONSEILLER NUMÉRIQUE AU SERVICE DES USAGERS

La Communauté de Communes vient de recruter son conseiller numérique ; ce dispositif proposé par l'État permet aux collectivités de financer, former et outiller des conseillers numériques France Services pendant deux ans.

Jordan MARKUT aura pour principale mission d'accompagner les particuliers et les professionnels aux usages du numérique.

L'aide apportée va de l'initiation à l'informatique (logiciel de base, mails, internet), à la prise en main des applis sur smartphone ou tablette, ou encore à la réalisation de démarches en ligne.

Actuellement à la rencontre des différentes structures du territoire pour évaluer leurs besoins et en formation jusqu'à la fin de l'année, il sera également amené à animer des ateliers.

DES ZONES D'ACTIVITÉS VALORISÉES

EN CONSACRANT UNE PART IMPORTANTE DE SON BUDGET AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMENTRY MONTMARAULT NÉRIS COMMUNAUTÉ VEUT SE DONNER LES MOYENS DE CRÉER DE L'ACTIVITÉ ET FAVORISER L'EMPLOI.

Rencontre avec Didier LINDRON

1er Vice-Président au développement économique, au commerce et à l'artisanat

Comment Commentry Montmarault Néris Communauté travaille-t-elle au développement économique de son territoire ?
C'est une priorité pour la Comcom. Nous investissons sur ce début de mandat plus de 1 850 000 € HT pour l'aménagement et la réhabilitation des zones d'activités et l'accueil d'entreprises. Ces opérations permettent à la fois d'améliorer le cadre d'activité des entreprises existantes et d'attirer de nouvelles unités, notamment dans le secteur artisanal, commercial et industriel afin de renforcer le dynamisme économique de notre territoire. À la clé, ce sont indirectement des emplois créés ou pérennisés.

Concrètement, ces investissements se traduisent de quelle façon sur le terrain ?
Le premier axe d'intervention consiste à intervenir sur la desserte des zones artisanales et commerciales.
Pour la ZA du Grand Champ à Montmarault, nous avons créé une nouvelle voie de desserte et réaménagé celle au sud existante. Montant des travaux : 216 818 € HT pour la première opération et 265 702 € HT pour la seconde avec respectivement 80 et 75 % de subventions de l'État et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
À la ZAC de la Brande à Commentry, nous sommes intervenus pour continuer l'aménagement de la voirie vers l'entreprise Vétinox. Là aussi, ce sont 300 000 € HT de travaux financés à 70 % par l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Conseil Départemental de l'Allier.
Enfin, sur la ZAC de Magnier à Chamblet, nous viabilisons une vingtaine d'hectares supplémentaire. Là, l'investissement double : 722 450 € HT d'études et travaux avec le soutien financier de l'État et du Conseil Départemental de l'Allier à hauteur de 75 % du montant.
Ce sont des opérations ponctuelles et précises, nécessitant des financements spécifiques.
Mais de façon plus globale, dans le cadre de sa compétence « Développement économique », la Communauté de Communes doit gérer et entretenir ses zones d'activités. À la suite d'un état des lieux précis, les élus ont décidé de lancer un ambitieux programme de remise en état des voiries des zones d'activité. D'un montant global estimatif de 350 000 € HT, ces travaux couvrent l'ensemble des zones d'activités communautaires sur les communes de Commentry, Cosne-d'Allier, Malicorne, Montmarault et Verneix.

En quoi ces chantiers de voirie participent-ils et favorisent-ils le développement économique du territoire ?
Sur la zone du Grand Champ, la nouvelle voirie dessert le nouvel hôtel d'entreprises qui va accueillir des activités en développement.
La desserte sud est encore plus parlante : les travaux de reprise et de redimensionnement de la voirie ont permis à l'entreprise AGROSERVICE 2 000 de rapatrier son siège social à Montmarault.
Autre exemple : l'entreprise VETINOX, spécialisée dans la fabrication et la distribution de matériel vétérinaire, souhaite rapatrier son activité sur la ZAC de la Brande. Le projet prévoit la construction d'un bâtiment de 1 130 m² dans le prolongement de l'entreprise CPL déjà implantée. Les travaux de voirie en cours répondent à ce développement.
J'ajoute que les différents chantiers sont en eux-mêmes porteurs d'emplois et participent à l'activité économique. Indirectement, ces travaux génèrent aussi des retombées pour les commerces et services locaux.

UN NOUVEL HÔTEL POUR LES ENTREPRISES

Ce manque sera enfin comblé à l'été 2022 : fort du succès de l'hôtel d'entreprises à Malicorne, les élus communautaires ont décidé la construction d'un équipement similaire sur la Zone Artisanale du Grand Champ à Montmarault.

L'hôtel d'entreprises permet de proposer des locaux aux porteurs de projets pour créer ou développer leur activité. La Communauté de Communes est souvent sollicitée et ne disposait pas encore de réponses adaptées sur le secteur de Montmarault.

Le projet de construction a été confié à une équipe de maîtrise d'œuvre composée d'Éric FOUQUET, architecte, MODEBAT, BET IGETEC et Sébastien VENUAT, économiste de la construction. D'une surface d'environ 540 m², le bâtiment s'inscrit dans une logique de développement durable du territoire, associant développement économique (action en faveur de l'emploi) et qualité de l'environnement (bâtiment respectant les recommandations environnementales en vigueur).

Le nouvel hôtel proposera de l'immobilier locatif pour l'accueil des entreprises avec des bureaux, des vestiaires et deux ateliers de 116 m2. Il renforcera aussi les services à la population en accueillant un cabinet dentaire complet avec, accueil, bureau, salle d'attente, quatre salles de soins, salle de stérilisation et même une salle panoramique.

Le coût prévisionnel total de l'opération s'élève à 860 000 € HT, dont 483 000 € de subventions de la part de l'État, du Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes et du Conseil Départemental de l'Allier.

Signalétique renforcée et consommation d'énergie maîtrisée

Afin d'harmoniser et réactualiser la signalétique des zones d'activités, la Communauté de Communes installe prochainement une signalétique sur les ZA du Grand Champ, de la Plume, de la Route de Moulins et du Château d'eau à Montmarault, comme c'est déjà le cas sur les zones d'activités de la Croix de Fragne à Verneix ou du Campus de la Brande à Malicorne. L'opération s'élève à 20 000 € HT.

La maîtrise de l'éclairage public est une source importante de réduction des consommations électriques. Dans ce domaine, les enjeux sont à la fois économiques, environnementaux et sociaux (sécurité des personnes et des biens, maîtrise de la consommation d'énergie, diminution des nuisances lumineuses, collecte et recyclage du matériel usagé...). Dans le cadre de son action en faveur de la transition énergétique, Commentry Montmarault Néris Communauté a sollicité le Syndicat d'Électricité de l'Allier (SDE 03) afin de réaliser un diagnostic de son patrimoine d'éclairage public lui permettant de passer l'ensemble de son parc en éclairage LED. Ces travaux programmés pour 2022 s'inscrivent dans le dispositif de soutien financier du SDE 03 et du département de l'Allier à hauteur de 80 %.

SOUS LA VICE-PRÉSIDENCE D'ÉLISE BOULON, LE POINT SUR DEUX DOSSIERS EN COURS

PARTICIPEZ À L' ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNAUTAIRE (ABC)

HABITANT ET CONSEILLER MUNICIPAL DE TERJAT, MAXIME BERTRAND VIENT D'OBTENIR SON BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE EN GESTION ET PROTECTION DE LA NATURE (BTSA GPN). DEPUIS LE 17 MAI DERNIER, IL EST VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE AU SEIN DE L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL. SA MISSION : AMBASSADEUR DE L'ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNAUTAIRE. IL RÉPOND À NOS QUESTIONS.

Qu'est-ce qu'un Atlas de la Biodiversité Communautaire ?
L'ABC est un projet participatif sur trois ans. L'objectif : enrichir les connaissances sur le patrimoine naturel d'un territoire, en sensibilisant un large public à cette richesse. La synthèse des données recueillies permet d'identifier les enjeux de biodiversité et de les prendre en compte dans les futurs projets d'aménagement.
Cette démarche, portée par Commentry-Montmarault-Néris, en partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunal et le Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier, est pilotée par l'ensemble des acteurs : associations naturalistes, agriculteurs, chasseurs, forestiers et autres structures locales... Le projet d'ABC est financé par l'OFB (Office National de la Biodiversité).

Alors, comment peut-on participer ?
Très simple, seul, en famille ou entre amis... du naturaliste en herbe au plus confirmé, tout le monde peut apporter sa contribution pour découvrir, mieux connaître, transmettre, protéger et valoriser le patrimoine naturel et paysager local.
Il suffit de nous rejoindre lors des sorties nature, des conférences ou des événements organisés dans le cadre de l'ABC. Un outil numérique en ligne, simple et intuitif est disponible pour tous sur projets.cen-allier.org. Nous avons aussi une page Facebook où chacun peut partager ses découvertes (@abc.cmnc) et, bien sûr, vous pouvez nous faire parvenir par mail (biodiversite.cmnc03@gmail.com) une question, une remarque, une proposition, une nouvelle idée... Alors n'hésitez pas et parlez-en autour de vous.

CONTRAT TERRITORIAL ŒIL-AUMANCE : ÇA COULE DE SOURCE

Le Contrat Territorial Œil-Aumance devrait être signé avec l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne début 2022. Il s'agit de définir en concertation un programme de travaux pour l'amélioration des eaux (en qualité comme en quantité) et des berges (par un entretien adapté) à l'échelle d'un bassin-versant. Cet outil est proposé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, mais sa mise en œuvre en incombe aux collectivités locales qui disposent de la compétence « gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations » (GEMAPI).

Pour l'Œil et l'Aumance qui traversent notre territoire, Commentry-Montmarault-Néris Communauté agit en tant que « chef de file » et travaille en concertation avec les autres communautés de communes concernées (Pays de Tronçais, Val de Cher, Bocage Bourbonnais) et des communes comme Meaulne-Vitray, Vallon-en-Sully et Tortezais. Cette collaboration est indispensable pour la cohérence et la solidarité territoriale des actions mises en place.

Le comité de pilotage en charge de l'élaboration de la proposition de contrat a arrêté et proposé une feuille de route en novembre dernier. Elle s'articule autour de 5 grands volets complémentaires : reconquérir la dynamique naturelle des cours d'eau et de leurs milieux associés, gérer quantitativement la ressource en eau et anticiper les conséquences du dérèglement climatique, maintenir ou améliorer la qualité de l'eau, communiquer et évaluer la stratégie territoriale, pérenniser la bonne gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

Ces axes sont déclinés en actions concrètes et répondent à l'état des lieux réalisé au préalable. Elles s'inscrivent aussi dans la logique d'intervention du SAGE Cher Amont (Schéma d' Aménagement et de Gestion des Eaux). La Commission Locale de l'Eau du SAGE Cher Amont a ainsi entériné la stratégie du futur contrat en avril 2021 après sa validation par un Comité de Pilotage en mars 2021. Certaines interventions vont au-delà de la simple approche thématique en proposant des solutions plus transversales : reconnexion de bras morts pour améliorer l'hydrologie et la pré-

vention des inondations, actions sur les macropolluants, la morphologie et la biodiversité, renforcement de la communication sur l'eau en particulier vers le jeune public. D'autres travaux restent également à définir et nécessitent de nouvelles prospections pour les déterminer de façon fine et en concertation ; c'est le cas, par exemple, pour les plans d'eau, les zones humides ou encore le petit chevelu hydrographique...

Pour réussir ce contrat territorial qui devrait être signé pour 2 fois 3 ans, la mobilisation de tous les acteurs est déjà enclenchée : collectivités territoriales, Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de l'Allier, Chambre d'agriculture de l'Allier, CEN Allier (Conservatoire des Espaces Naturels), FREDON AURA (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles Auvergne-Rhône-Alpes) mais aussi le monde associatif (Graie, etc.).

La signature du Contrat avec l'Agence de l'Eau permettra de rentrer dans la phase active de préservation du milieu naturel grâce à l'apport de financement de la part de cette institution et d'autres acteurs publics mobilisables.

L'élaboration du Contrat Territorial Œil-Aumance est cofinancée par :

agence de l'eau Loire-Bretagne
Établissement public du ministère chargé du développement durable

UNION EUROPÉENNE

L'EUROPE S'ENGAGE en région Auvergne-Rhône-Alpes avec le FEDER

UN OFFICE DE TOURISME À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

DEPUIS LE 1ER JANVIER 2020, UNE NOUVELLE STRUCTURE A VU LE JOUR : L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL (OTI). LAURENCE CHICOIS, VICE-PRÉSIDENTE AU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE ET AU THERMALISME À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES EN ASSURE LA PRÉSIDENCE ET RÉPOND À NOS QUESTIONS.

Pourquoi créer un Office de Tourisme Intercommunal ?
Précédemment, nous avions deux structures sur le territoire : l'Office de Tourisme et d'Animation de Néris-les-Bains (stucture communale) et la Maison du Tourisme à Montmarault (stucture intercommunale). Nous avons décidé de les fusionner pour créer l'Office de Tourisme Intercommunal et de lui déléguer la compétence « Tourisme » de la Communauté de Communes. C'est également cette nouvelle structure qui va gérer les projets concernant le patrimoine et la communication.
L'objectif est d'assurer une meilleure valorisation du territoire, composé des 33 communes de l'intercommunalité.

Comment s'organise ce nouvel Office de Tourisme ?
Une convention annuelle d'objectifs est signée entre l'intercommunalité et l'OTI pour définir ses moyens et actions prioritaires. La station thermale de Néris-les-Bains étant une spécificité de la destination, une convention particulière est signée avec la commune de Néris-les-Bains concernant les animations. Elle définit ainsi les missions et moyens (humains et financiers) mis à disposition.
Marie-Pierre Barthélémy a pris la direction du nouvel Office le 25 mars 2020. Le comité directeur composé d'élus et de professionnels du tourisme du territoire se réunit régulièrement afin de délibérer sur les activités et la vie de l'office.

Quelles sont les actions mises en œuvre ?
Après avoir connu une saison bouleversée par la pandémie en 2020, durant laquelle l'OTI a su garder le lien avec les socioprofessionnels, l'Office de Tourisme poursuit son travail de fond pour rendre le territoire toujours plus attractif, l'animer et le promouvoir.
L'accueil, l'information et la promotion sont au cœur de son action et il continue à gérer la boutique des produits de l'Allier à Montmarault. C'est également l'OTI qui organise les animations à Néris-les-Bains. L' OTI travaille aussi avec la ComCom sur l'Atlas de la biodiversité et a également collaboré à l'opération « Chèques Cadeaux ».

TAXE DE SÉJOUR

Depuis le début de l'année, tous les hébergeurs ont à déclarer la taxe de séjour perçue auprès de leur clientèle sur la plateforme www.cmnc03.taxesejour.fr
Afin de leur faciliter le reversement des montants perçus, des moyens de paiement en ligne ont été ajoutés sur cette plateforme.
Rappel de quelques obligations des hébergeurs :
- être déclaré en mairie
- collecter la taxe de séjour auprès des hôtes hébergés selon le barème en vigueur
- reverser les montants collectés à la collectivité
- déclarer les revenus tirés de cette activité lors de la déclaration d'impôts

Plus d'infos sur la taxe de séjour, sur la plateforme et sur les obligations des hébergeurs :
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL
04 70 03 11 03 / 04 70 07 39 21 - cmnc03@taxesejour.fr

pepit
DES TRÉSORS T'ENTOURENT

À COSNE : À VOUS DE JOUER !

Depuis quelques années le CAUE (Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement) déploie un moyen ludique pour découvrir les richesses patrimoniales qui nous entourent : PEPIT. Accompagnés des « Zooms » pour cette activité, mi-chasse au trésor mi-géocaching, petits et grands ouvrent les yeux sur l'environnement urbain ou rural dans lequel ils évoluent. Les Zoom sont les personnages du jeu qui vous accompagnent tout au long de la mission.
À Cosne, c'est la petite vache Margotte qui met l'accent sur les ressources du territoire. Cette nouvelle aventure mise en ligne le 7 août a déjà conquis un bon nombre de fans qui ont téléchargé l'appli Pépit et rencontré les Zoom.
À vous de jouer !
www.pepit03.fr

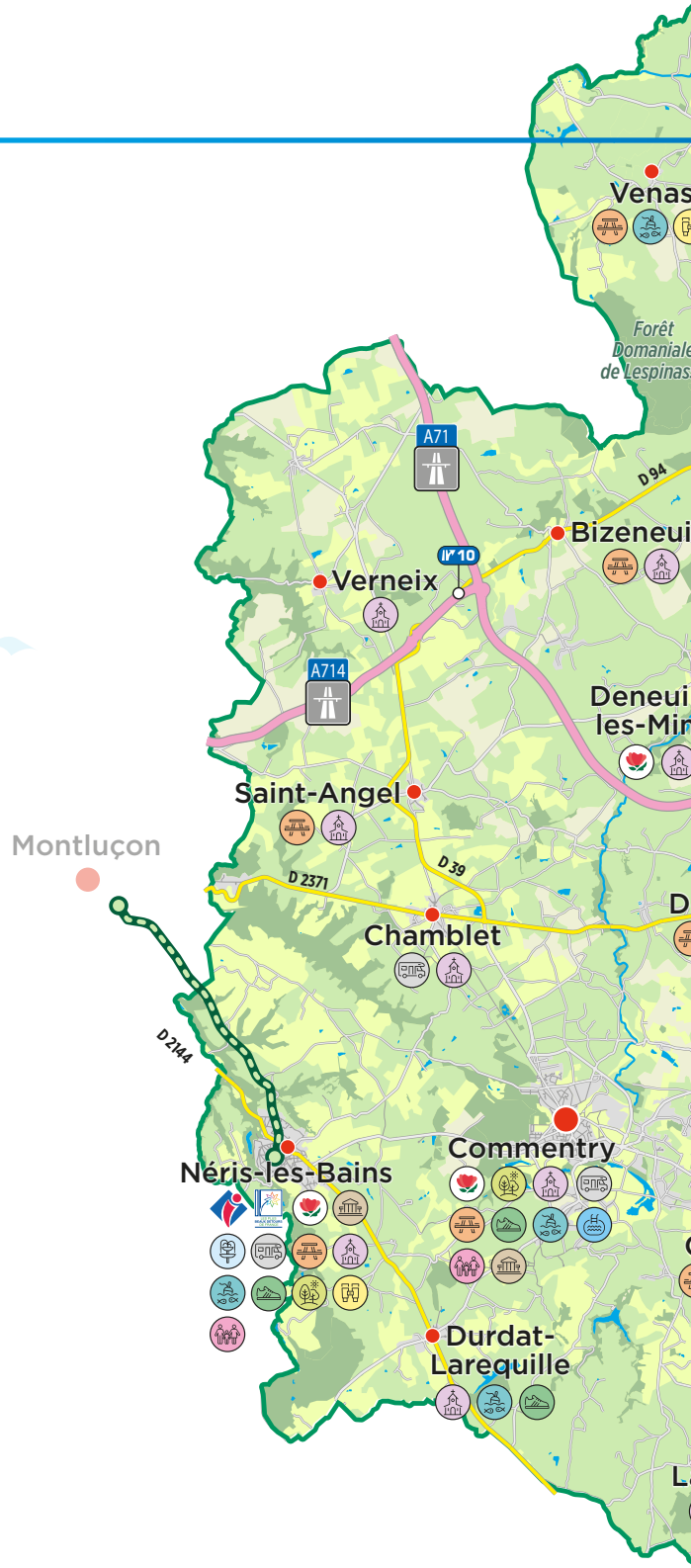

RETROUVEZ-NOUS

www.otnerislesbains.fr
Sur les réseaux sociaux :
office de tourisme intercommunal de Néris-les-Bains
otinerislesbains
@otineris

À NÉRIS-LES-BAINS :

2 Avenue Marx Dormoy
03310 Néris-les-Bains
04 70 03 11 03
accueil@otnerislesbains.fr

À MONTMARAULT :

Maison du Tourisme ZA du Grand Champ
03390 Montmarault
04 70 07 39 21
maisondutourisme@orange.fr

OFFREZ-VOUS LE MEILLEUR DE L'ALLIER !

Rendez-vous à la boutique de la Maison du Tourisme à Montmarault

TERROIR ARTISANAT LIBRAIRIE

+ de 50 producteurs partenaires
+ de 1000 références produits

LA LUDOTHÈQUE SE DÉVELOPPE

Les jeux de société ont le vent en poupe et nombreux sont les nouveaux adeptes. Les médiathèques intercommunales à Chamblet et Néris-les-Bains avaient devancé cet engouement : depuis 6 ans, une ludothèque a été développée sur les deux sites et propose plus de 1 000 jeux et jouets, tous empruntables.
La ludothèque est aussi itinérante : deux animateurs se déplacent régulièrement dans les écoles et les structures petite enfance situées sur le territoire de la Communauté de Communes pour des séances de découvertes ludiques et pédagogiques. Le succès ne se dément pas et les enfants comme les enseignants ou les encadrants en redemandent.
Ce service est venu compléter logiquement l'offre des médiathèques intercommunales qui proposent gratuitement le prêt de livres, magazines, CD et DVD tout au long de l'année et organisent régulièrement des animations à destination de tous les publics : heure du conte, spectacles musicaux, lecture vivante de textes à voix haute, et surtout BiblioParc. Tous les mardis en juillet et en août, le Parc du casino de Néris-les-Bains a ainsi accueilli le public pour des emprunts de documents, lecture sur place, jeux de société et grands jeux de plein air.

Contrat Territoire Lecture

La Communauté de Communes a signé avec la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes un Contrat Territoire Lecture (CTL), le premier à être signé dans notre département. Objectif : structurer, dans les deux ans à venir, le réseau de lecture publique, et intégrer les technologies de l'information et de la communication à son développement.

La première étape de ce projet est lancée avec la réalisation d'un diagnostic de territoire (par le cabinet Emergences Sud) pour établir un état des lieux de la lecture publique sur la Communauté de Communes (structures, moyens, fonctionnement, etc.). Il permettra de définir les actions à mettre en place pour la mise en réseau des bibliothèques et l'intégration du numérique aux pratiques de lecture publique.

ATELIERS D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Après une année un peu particulière (ateliers stoppés ou en distanciel, à cause de la crise du Covid), la rentrée 2021-2022 s'organise. La Communauté de Communes propose aux enfants comme aux adultes de s'initier à la musique, au théâtre et / ou aux Arts Plastiques.

Arts plastiques

Des rendez-vous réguliers pour acquérir des connaissances, appréhender diverses techniques et matériaux (modelage, collage, acrylique, fusain, pastel, matériaux de récupération, peinture à l'huile), développer au cours de l'année des projets personnels, aborder et comprendre l'univers d'artistes contemporains.
Isabelle Bouesnard et Catherine Masson vous accueillent dans 4 ateliers pour adultes à Bézenet, Cosne-d'Allier, Montmarault et Villefranche-d'Allier.
Connie Dekker travaillera avec les enfants à Montmarault.

Théâtre

Un atelier hebdomadaire pour se sensibiliser à l'univers du théâtre
Tout à la fois, s'exprimer, apprendre à se relaxer, se confronter aux textes, interpréter une scène, improviser. Ces ateliers, animés à Cosne-d'Allier, Montmarault et Montvicq par Emmanuelle Bertho de la Compagnie Fous Allier, s'adressent à tous les enfants à partir de 8 ans, débutants ou non.

Musique

L'École Intercommunale de Musique délivre un enseignement personnalisé (cours d'instruments et solfège collectif) sur plusieurs pôles de la Communauté de Communes (Bézenet, Cosne-d'Allier, Montmarault, Villefranche-d'Allier). Une chorale enfants et deux ateliers d'éveil musical à Cosne-d'Allier et Montmarault complètent l'éventail des propositions.

Accueil individuel : le rôle des Relais Petite Enfance (RPE, ex RAM)

Le territoire en compte 2 : « 1, 2, 3 soleil » situé à Villefranche-d'Allier et géré par le Centre Social Rural et « 3 Pommes » à Néris-les-Bains géré par CMNC. Ce sont des lieux d'accueil et d'information gratuits qui proposent des activités d'éveil pour les petits accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents. Ces RPE délivrent des informations sur les modes d'accueil pour les parents et des conseils aux assistantes maternelles. Les animatrices sont à leur disposition pour aider à la recherche d'un mode d'accueil et à la mise en place des contrats de travail et d'accueil.

RAM 1, 2, 3 Soleil
Activités d'éveil à Bézenet les jeudis après-midi, Villefranche les lundis, mardis toute la journée et mercredis matin, Montmarault les vendredis, et à Montvicq les jeudis matin.

RAM 3 Pommes
Activités d'éveil sur site les mardis et jeudis matin, à Durdat-Larequille le lundi matin et à Néris-les-Bains le mercredi matin.

L'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Le territoire communautaire compte six structures d'accueil collectif au service des habitants, afin d'aider tous les parents à concilier vie professionnelle et vie familiale. Au total, ce sont 68 places d'accueil disponibles.

Les structures sont ouvertes à toutes les familles, travaillant ou non, que ce soit pour un temps d'accueil pendant le temps de travail, mais aussi pour une recherche d'emploi, des démarches administratives ou des loisirs.
L'accueil est ouvert en priorité aux enfants (de 2 mois et demi à 4 ans) résidant sur le territoire de Commentry Montmarault Néris Communauté .

Les équipes (éducatrices de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, CAP Petite Enfance) s'engagent tous les jours pour veiller au bien-être, à la santé et à la sécurité des enfants ainsi qu'à leur développement physique et moral. Elles dispensent les soins nécessaires, contribuent à l'éveil des enfants par des activités adaptées : jeux, chansons, jeux d'imitation, activités manuelles, propositions ludiques et pédagogiques... Par exemple, une formation à la communication gestuelle est en cours de réalisation au multi-accueil à Cosne-d'Allier. Un projet Livres à disposition des parents a été mis en place au multi-accueil à Bézenet. Le multi-accueil « 3 Pommes » a proposé des activités sur le thème des « enfants du monde » et la micro-crèche s'est propulsée dans l'univers de Koh Lanta !

Chaque jour, les équipes s'adaptent aux enfants pour les aider à acquérir de l'autonomie, favoriser leur socialisation et leur intégration sociale, même en cas de handicap ou de maladie chronique.

Les tarifs sont calculés en fonction des revenus de la famille, selon les barèmes de la CAF. La Communauté de Communes gère 2 EAJE (Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant) en régie, le centre multi-accueil « 3 Pommes » situé à Néris-les-Bains et la micro-crèche « Les P'tites graines » située à Verneix qui a ouvert ses portes en septembre 2019. Sur les sites de Bézenet, Cosne-d'Allier et Montmarault, la gestion est déléguée au Centre Social de Villefranche-d'Allier-Montmarault. La référente famille de cette structure peut d'ailleurs également intervenir sur demande pour des actions de parentalité en lien avec les travailleurs sociaux du territoire.

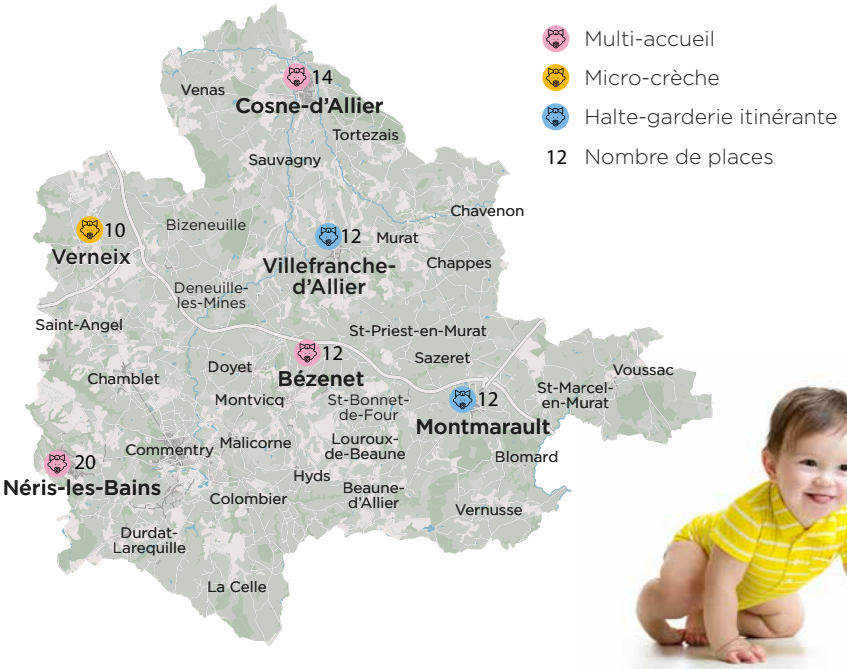

Le saviez-vous ? Du WiFi gratuit dans les communes de CMNC

Menée par la Communauté de Communes, la mise en place de 23 bornes a pu être réalisée grâce au dispositif
Wif@llier, en partie financé par le Conseil Départemental. Le montant global de l'opération s'élève à 11 040 € HT avec une participation financière du département de l'Allier au titre de « l'Aide à la mise en place de points d'accès WiFi publics » à hauteur de 8 648 €.

Que vous soyez habitants ou de passage, ces bornes WiFi, le plus souvent situées à proximité des mairies et/ou salles polyvalentes, vous permettent d'accéder gratuitement à internet et contribuent à lutter contre la fracture numérique des zones rurales.

COMMENT Y ACCÉDER ?

C'est très simple, vous devez vous rendre à proximité de la borne, signalée par le panneau Wif@llier, activer le WiFi de votre smartphone, tablette ou ordinateur portable, et vous connecter au portail « hotspot ». Une fois le formulaire d'usage rempli, vous pourrez profiter pleinement de la connexion. Et pour faciliter votre accès, sachez que vous n'aurez pas à refaire cette procédure. À proximité de chaque borne de la CMNC, votre connexion sera automatique.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES S'ENGAGE POUR SES CENTRES-BOURGS

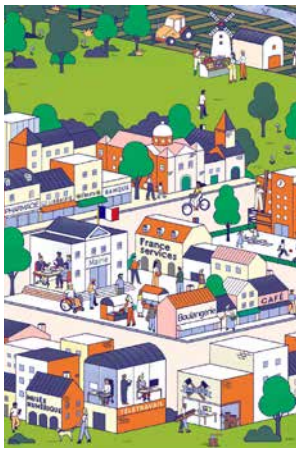

Petites villes de demain est un programme d'actions lancé en octobre 2020 par le gouvernement afin de redynamiser plus de 1 000 petites villes françaises (moins de 20 000 habitants).
Piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, et les préfets de département, le programme bénéficie de la mobilisation de plusieurs ministères, de partenaires financeurs (Banque des territoires, ANAH, CEREMA, ADEME), et de l'appui d'un large collectif comprenant notamment l'Association des Petites Villes de France (APVF).

En coordination avec la Communauté de Communes, 4 communes du territoire intercommunal ont été retenues dans le cadre de ce dispositif : Commentry, Cosne-d'Allier, Montmarault et Néris-les-Bains. Elles viennent de signer leur convention d'adhésion qui devra être complétée par la signature d'une convention-cadre valant opération de revitalisation du territoire (ORT).

L'objectif du programme est de venir renforcer les moyens des communes exerçant des fonctions de centralités pour les aider à concrétiser leurs projets de territoire et ce, jusqu'en 2026. Cette volonté s'appuie sur 3 piliers :

- Un soutien en ingénierie, pour donner aux collectivités les moyens de renforcer leurs équipes avec notamment une aide financière permettant le recrutement d'un chef de projets Petites villes de demain. Commentry Montmarault Néris Communauté a ainsi recruté, depuis le 1er juillet dernier, Marianne Coulon Martinez, une cheffe de projet dédiée qui va travailler avec les 4 communes lauréates.
- Des financements sur des mesures thématiques ciblées, mobilisées en fonction du projet de territoire et des actions à mettre en place.
- L'accès à un réseau grâce au Club Petites villes de demain, qui permet le partage d'expériences entre les collectivités et partenaires du dispositif. Le Club permet aux équipes locales de découvrir des thématiques qui nourriront leur réflexion et leur projet de territoire.

À l'échelle du territoire communautaire, Petites villes de demain va s'articuler avec les initiatives déjà présentes pilotées par le Département de l'Allier et, notamment le dispositif Reconquête Centre-ville/Centre-Bourg qui donne l'opportunité de planifier des actions de revitalisation sur 5 ans.

Une étude pilotée par la Communauté de Communes est actuellement en cours sur 31 centres-bourgs de son territoire. Après une phase de diagnostic sur les différentes thématiques propres à l'identité même des centres-bourgs (habitat, commerces, cadre de vie...), des suites à donner opérationnelles seront étudiées et contractualisées avec les partenaires.

Visite ministérielle et engagement du CRTE sur le territoire

En déplacement dans l'Allier le 13 septembre dernier, le secrétaire d'Etat, Joel Giraud, est venu signer avec les élus locaux le protocole d'engagement du CRTE (Contrat de Relance et de Transition Ecologique) du Pays de la vallée de Montluçon et du Cher, dont fait partie Commentry Montmarault Néris Communauté. L'État mobilisera des crédits sur 2022 pour accompagner les territoires dans l'élaboration de ce document dont l'ambition est notamment de simplifier et d'unifier les dispositifs de contractualisation existants avec les collectivités.

FONDS DE CONCOURS

Commentry Montmarault Néris Communauté attribue des Fonds de Concours à ses communes membres (33 communes). Il s'agit de subventions pour accompagner un investissement communal, des travaux.

Les domaines d'intervention sont les suivants :
• Edifices cultuels
• Bâtiments communaux (salle polyvalente, mairie,...)
• Aires de jeux/terrains multisports
• Chemins de randonnée
• Patrimoine rural (fontaine, puits, croix, kiosque,...)
• Logements locatifs sociaux

Des exemples de travaux déjà réalisés en 2019 et 2020 :

- **Doyet** - église - travaux de couverture
- **Durdat-Larequille** (à côté de la salle polyvalente) - création terrain multisport et aire de jeux
- **Commentry** - petit patrimoine - Monument aux Morts Rue Christophe Thivrier
- **Bizeneuille** - mairie - restructuration et mise en accessibilité (à l'arrière)
- **Saint-Marcel-en-Murat** - réhabilitation de l'ancien presbytère en logement
- **Colombier** - réfection mur en pierre Place de l'église
- **Villefranche-d'Allier** - Pont de Moncenoux - chemin de randonnée
- **Montvicq** - Chemin de la Bouconnière - réfection
- **Commentry** - 6 logements sociaux - Place Martenot

Le budget 2021 alloué aux Fonds de Concours s'élève à un peu plus de 250 000 €.

Durdat-Larequille : création terrain multisport et aire de jeux

Bizeneuille avant/après

Colombier avant/après

La Communauté de Communes opte pour l'application mobile IntraMuros

Consciente de l'évolution des modes de communication, la Communauté de Communes a proposé cette année aux 33 communes de l'intercommunalité de financer pendant 1 an l'application mobile IntraMuros ;
Cette application, à télécharger sur votre mobile ou tablette vous permet d'être informé rapidement de tout ce qui concerne votre commune. Diverses rubriques vous sont proposées : actualités, agenda, associations, commerces, services, découverte...
IntraMuros est bâtie sur le modèle des plateformes mutualisées. Les citoyens disposent d'une seule application mobile. Ils y trouvent toutes les informations de leur commune et de celles qui forment leur bassin de vie.
Simple d'utilisation et intuitive, cette application doit faire le lien entre les habitants et les élus. IntraMuros doit permettre à chacun « d'être acteur de son territoire ». (signaler un problème, déposer un avis...)
Aujourd'hui, 22 communes sont déjà présentes sur l'application.

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

La Communauté de Communes propose ce service aux personnes âgées de 60 ans et plus et/ou handicapées des communes ou en convalescence après une hospitalisation sur prescription du médecin.

Ce service intercommunal propose la fourniture en liaison froide de repas équilibrés et complets tous les jours de la semaine. Le plateau comporte : un petit pain, un potage puis une entrée, une viande ou un poisson ou œuf, des légumes ou féculents, un laitage ou fromage, un dessert (chacun au choix parmi trois).

Il a pour vocation d'améliorer la vie quotidienne en proposant des repas équilibrés et variés en fonction des besoins nutritionnels de chacun. Ce service s'adresse aux personnes résidant au sein du territoire communautaire.

Pour l'année 2020, plus de 68 000 repas ont ainsi été livrés et le service compte 245 bénéficiaires en juin 2021.

Infos et tarifs : Cécile DUMONT au 07 84 68 32 97 ou par mail portagederepas@orange.fr

PROJET DE MUTUELLE INTERCOMMUNALE

En France, plus de quatre millions de personnes ne sont pas ou peu couvertes par une complémentaire santé. Elles renoncent à des soins pourtant utiles et indispensables à leur santé.
Le projet de mutuelle intercommunale porté par CMNC vise à favoriser l'accès aux soins au plus grand nombre. À l'instar des mutuelles communales qui rencontrent un franc succès, dans l'Allier et ailleurs, Commentry Montmarault Néris Communauté souhaite lancer pour 2022 une nouvelle complémentaire santé communautaire. Un projet qui s'étend sur les 33 communes du territoire et vise à améliorer l'accès aux soins pour tous, grâce à des tarifs négociés plus intéressants que les contrats individuels.

La mutuelle intercommunale s'adresse en particulier aux retraités, aux demandeurs d'emploi, aux étudiants, aux professionnels, aux agriculteurs pour lesquels contrairement aux salariés une mutuelle n'est pas obligatoire.

Les objectifs sont multiples et variés :
- Permettre aux habitants de s'assurer en complémentaire santé pour ceux qui ont renoncé,
- Permettre d'avoir une meilleure couverture santé à un meilleur prix pour ceux qui sont assurés à minima,
- Permettre de gagner en pouvoir d'achat avec des prestations identiques à un meilleur tarif.

Pour cela, l'effet groupe permet de négocier des tarifs intéressants pour des prestations qualitatives.

Renseignements :
Jean-Michel CARNEIRO au 04 70 09 77 21 ou par mail jm.carneiro@cmnc03.fr

Tribune de S. Bourdier, T. Verge, S. Bodeau, G. Nouali, M. Desforges, E. Michon, C. Schlauder (Groupe Commentry Majorité Municipale)

Mais que fait la communauté de communes ?

Depuis un an, nous demandons que l'exécutif communautaire et son président consultent les communes de notre territoire pour définir les besoins des habitants.

Et depuis un an, nous faisons face à une absence totale de perspectives, comme si la communauté de communes n'avait pour seul but que d'être un échelon administratif de plus, qui se tient à distance des réalités du terrain et des attentes de nos concitoyens.

Un exemple : qu'il s'agisse de grandes communautés d'agglomération ou de petites communautés de communes de l'Allier, toutes depuis un an ont cherché à agir pour faire face à la crise sanitaire, et la plupart ont mis en place des centres de vaccination sur leur territoire. Or, notre Com-Com est peut-être la seule à n'avoir rien fait…

C'est la ville de Commentry qui a dû s'engager pour ouvrir un centre de vaccination, qui a bénéficié à des milliers d'entre vous : est-ce à cette seule commune de répondre à l'urgence de santé publique de tout un bassin de vie ? Pourquoi la Com-Com n'a-t-elle pas pris en charge la mise en place d'un centre de vaccination, en lien avec les communes ? La ville de Commentry a légitimement sollicité financièrement la communauté de communes et reste sans réponse à ce jour.

Sur de nombreux sujets, la Com-Com n'agit pas en appui des communes. Ce sont au contraire les communes, particulièrement les plus grandes, qui se substituent à l'inaction de l'intercommunalité.

Droit de réponse :

Non, la Communauté de Communes n'a pas rien fait en matière de vaccination. Dès le 25 Janvier, soit trois mois avant l'ouverture du centre de vaccination de la ville de Commentry, elle a accueilli 5 fois, sur le site des Galibots, le bus de vaccination mobile du Conseil Départemental (28 janvier, 25 février, 11 mars, 25 mars et 9 avril). Les agents de la Communauté de Communes ont été mobilisés pour l'organisation. Par ailleurs, notre Communauté de Communes a mis en place un transport à la demande gratuit pour emmener les habitants de plus de 75 ans sans mobilité se faire vacciner sur le territoire communautaire ou au centre de Montluçon. Ce dispositif se poursuit pour la 3ème dose.

Le Président,
Claude RIBOULET

Tribune du groupe Nos Vies Notre Territoire (JP. Fournier, P. Daffy, G. Bidaud, P. Reliant, S. Jardonnet)

SOS : la Com-Com ne répond plus !

Sont-ce les congés annuels ? En tout cas, la communauté de communes laisse les villes et villages en difficulté.

Non seulement les grandes communes doivent assumer des responsabilités d'ordre intercommunal, mais les petites communes se trouvent aussi sans soutien de la Com-Com, qui devrait au contraire être une ressource pour elles. C'est le cas pour le conseil juridique, la gestion des ressources humaines…

Même les compétences directes de l'intercommunalité ne sont pas assumées : c'est le cas pour nos enfants, de l'équipement numérique des écoles.

Des élèves et enseignants se sont retrouvés sans matériel (tableaux blancs interactifs) lors de cette rentrée, l'intercommunalité n'ayant pas fourni les tableaux nécessaires aux écoles !

Comment une commune peut-elle expliquer cela à des parents ou des enseignants démunis devant cette situation autant incompréhensible qu'inacceptable et qui remet en cause l'accès à l'enseignement ?

Sachez-le et faites le savoir : cette responsabilité est uniquement celle de la communauté de communes.

Il est grand temps que l'équipe aux manettes à la Com-Com assume ses responsabilités, car ce sont les besoins des habitants qui sont en jeu. Les communes, via les impôts des habitants, contribuent de manière importante au fonctionnement de l'intercommunalité : si celle-ci n'agit pas, quelle est l'utilité de telles dépenses, en dehors de verser des indemnités confortables aux élus qui la dirigent ?

Droit de réponse :

Non, la Communauté de Communes assume pleinement ses compétences, notamment l'équipement numérique des écoles. Depuis 2016, 70 tableaux blancs interactifs et les ordinateurs nécessaires, 14 classes mobiles ordinateurs portables et 7 classes mobiles tablettes ont été acquis par la Communauté de Communes pour équiper les écoles. Cela représente plus de 505 000 €. Cette année, la Communauté de Communes a répondu à un appel à projet de l'Etat pour investir dans 6 TBI supplémentaires, 3 classes mobiles ordinateurs portables, 8 classes mobiles tablettes, 10 tablettes, 5 ordinateurs et 1 vidéo projecteur.
Concernant l'école Edith Busseron à Commentry : 2 TBI ont été détruits lors d'un incendie fin 2020. Actuellement, leur remplacement est entre les mains des assurances. Néanmoins, dès janvier 2021, 2 ordinateurs portables ont été achetés par la Communauté de Communes pour rééquiper l'école.

Le Président,
Claude RIBOULET

LE NOUVEL ÉCHANGEUR DE MONTMARAULT ENTRE EN SERVICE

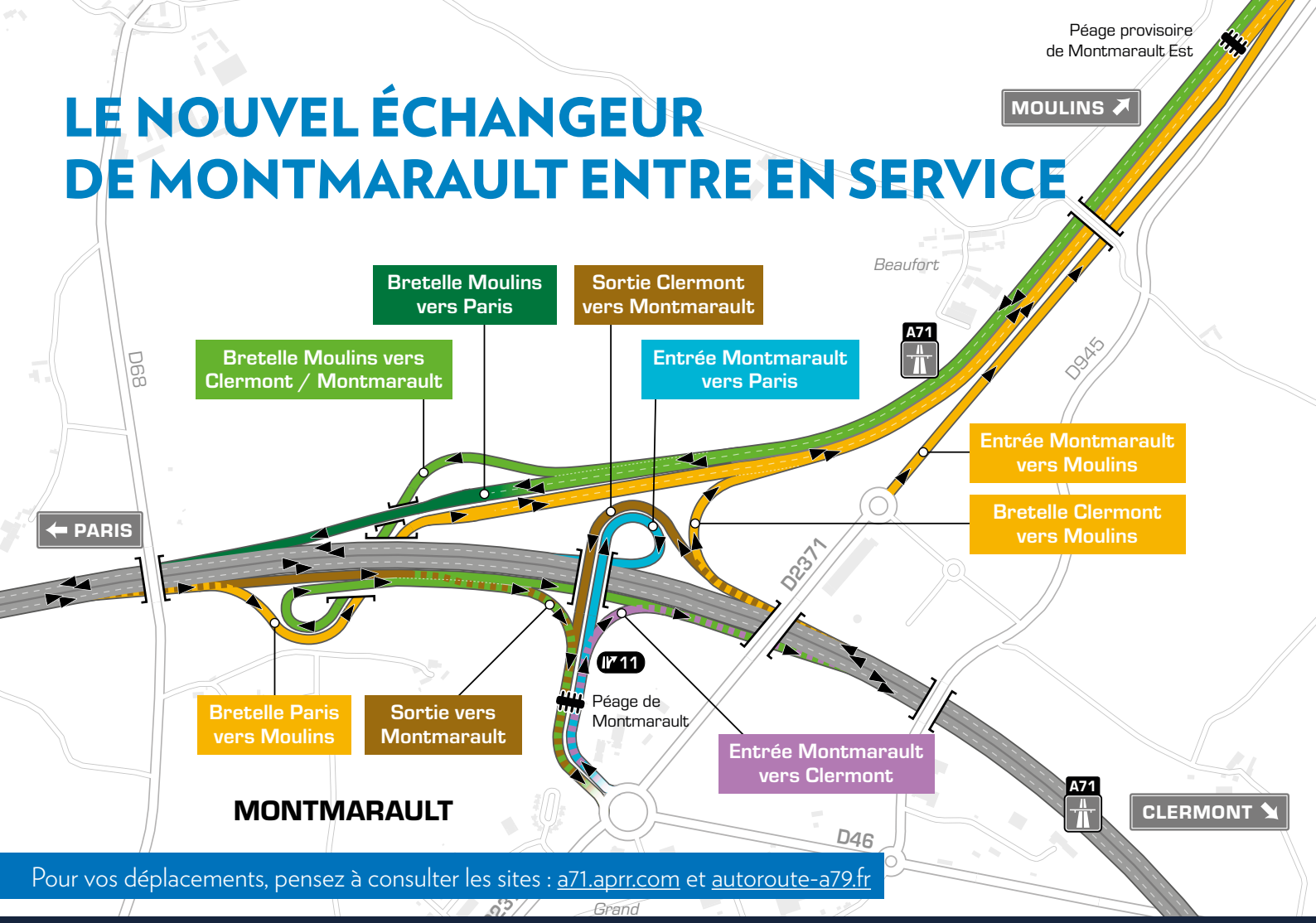

Pour vos déplacements, pensez à consulter les sites : a71.aprr.com et autoroute-a79.fr

LES SERVICES DE LA COMCOM

AU SIEGE, 22 AVENUE MARX DORMOY 03600 COMMENTRY

- **Direction - Pôle Développement du territoire** (économie, attractivité...)
  Mathieu Michard 04 70 09 77 25
  - **Cheffe de Projet Petites villes de demain**
    Marianne Coulon Martinez 06 08 75 98 56
- **Direction adjointe - Pôle Vitalité du territoire** (enfance jeunesse, culture, santé...)
  Angélique Daillie 04 70 09 77 24
  - **Portage repas**
    Cécile Dumont 07 84 68 32 97
  - **Conseiller numérique**
    Jordan Markut 04 70 09 77 22
- **Pôle Aménagement du territoire** (Urbanisme, habitat, environnement...)
  Gwenaëlle Jusserandot 04 70 09 77 23
- **Pôle Ressources et moyens** (Finances, ressources humaines, administration générale...)
  Valérie Giraud 04 70 09 77 26
  - **Accueil, standard, comptabilité**
    Jessica Jacquinet 04 70 09 77 20
  - **Ressources humaines, prêt matériel**
    Jean-Michel Carneiro 04 70 09 77 21

DANS LES AUTRES STRUCTURES

- **Accueil de Loisirs** Les Galibots
  4, Les Galibots - 03310 Néris-les-Bains
  Isabelle Rigaud - Directrice 04 70 09 38 17
- **Accueil de Loisirs** de Cosne-d'Allier
  6, rue Emile Guillaumin 03430 Cosne-d'Allier
  Sandrine Grégoire - Directrice 07 50 67 15 08 et
  Lilas Akmouche 04 70 51 98 95
- **Structure Multi Accueil** Les 3 pommes
  8, rue de la Folie - 03310 Néris-les-Bains
  Pascale Duboisset - Directrice 04 70 64 59 26
- **Relais Assistantes Maternelles** Les 3 pommes
  Corinne Perrot - Animatrice 04 70 64 55 59
- **Micro-crèche** Les P'tites Graines
  rue des Droits de l'Homme - 03190 Verneix
  Betty Montovan - Directrice 04 70 05 55 30
- **Médiathèques** *rue du Chéroux - 03170 Chamblet et rue Barra - 03310 Néris-les-Bains.* Marylène Cortay
  04 70 07 99 28 *(Chamblet)*
  04 70 03 21 08 *(Néris-les-Bains)*
- **Ateliers artistiques** (théâtre, arts plastiques) **et école intercommunale de musique** *Maison du Tourisme - ZA du Grand Champ - 03390 Montmarault*
  Florence Leguet 06 07 15 35 47
- **Gestion des rivières** Contrat Territorial Œil-Aumance (compétence GEMAPI) *Maison du Tourisme - ZA du Grand Champ - 03390 Montmarault.*
  Patricia Guiriec-Huchet 04 70 07 41 82
- **Atlas de la Biodiversité** Office de Tourisme Intercommunal
  2, Avenue Marx Dormoy - 03310 Néris-les-Bains
  Maxime Bertrand 04 70 03 11 03

LES SERVICES DÉLÉGUÉS

- **Office de Tourisme Intercommunal** (Tourisme, Communication, Patrimoine, Randonnée...)
  Marie-Pierre Barthélémy - Directrice
  Office de Tourisme Intercommunal
  2, Avenue Marx Dormoy - 03310 Néris-les-Bains
  04 70 03 11 03
  Maison du Tourisme - *ZA du Grand Champ - 03390 Montmarault* 04 70 07 39 21
- **Centre Social Rural** (enfance, jeunesse...)
  14, Avenue Jean Moulin - 03430 Villefranche-d'Allier
  Christine Desnoyer - Directrice 04 70 07 41 69
- **Maison France Services** - *Adem - 7, Rue de la République - 03390 Montmarault*
  04 70 02 60 11
- **Ordures Ménagères**
  - SICTOM de la région Montluçonnaise
    04 70 64 23 80
  - **Pour la commune de Bizeneuille**
    SICTOM Cérilly 04 70 66 21 51
  - **Pour la commune de Voussac**
    SICTOM Sud Allier 04 70 45 51 67

Plus d'infos :
04 70 09 77 20 / cmnc@cmnc03.fr
www.cmnc03.fr

COMMENTRY
MONTMARAULT
NÉRIS
COMMUNAUTÉ